

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES

Épreuve : Droit des affaires Année : 2019-2020

Enseignant: Loïc Panhaleux

Diplôme : Licence 2 Session : 2 Semestre : 2

Durée de l'épreuve : 30 minutes

<u>Sujet</u>

Les questions doivent être traitées dans l'ordre. Des réponses courtes sont attendues. Les points sont donnés à titre indicatif.

- 1. Quelles sont les obligations des commerçants ? (5 points)
- 2. Le fonds de commerce : une garantie pour la personne qui fait crédit au commerçant (5 points)
- 3. Qu'est-ce qu'un fonds de commerce ? (6 points)
- 4. Concurrence déloyale, responsabilité civile et action en contrefaçon (4 points)